Vienne Condrieu Agglomération

Accusé de réception en préfecture
038-200077014-20231212-23-274-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

DÉLIBERATION 23-274

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 décembre 2023

Date de la convocation : 5 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 50

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA ; Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, M. Bernard ROQUEPLAN, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, Mme Béatrice TRANCHAND.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à M. Jean-Claude LUCIANO, M. Patrick CURTAUD à Mme Michèle CEDRIN, Mme Annie DUTRON à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, Mme Brigitte PHAM-CUC à M. Daniel PARAIRE, Mme Sophie PORNET à Mme Maryline SILVESTRE.

Absents suppléés : M. Christophe CHARLES représenté par Mme Annie BEC, M. Christian JANIN représenté par Mme Nadège NIVON.

Absent : M. Martin DAUBREE

Secrétaire de séance : Mme Hilda DERMIDJIAN.

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** : Tableau des effectifs – Actualisation

Rapporteur : Claudine PERROT-BERTON

NOTE DE SYNTHÈSE

Il est proposé de procéder à l'actualisation du tableau des effectifs, conséquence des modifications suivantes.

I. Transformation de poste :

Direction de la Petite Enfance

Dans le cadre d'une reconfiguration du service administratif petite enfance et pour optimiser son activité, il est proposé la transformation d'un poste d'assistante administratif relevant du grade d'adjoint administratif, en un poste de responsable administratif et financier relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Direction du Cycle de l'eau

Afin de tenir compte du niveau des missions et de l'expertise requis sur le poste de technicien chargé de la protection et de la ressource eau, il convient aujourd'hui de transformer le poste relevant actuellement du grade de technicien principal 1ère classe, en un poste de catégorie A relevant du grade d'ingénieur.

II. **Suppressions de poste :**

Service commun d'archives

Dans le cadre de l'arrêt du service commun d'archives et de la reprise respective de sa compétence archivistique par la Ville de Vienne et l'Agglo, la proposition a été faite aux 3 agents du service commun d'être rattachés au service de la Ville de Vienne ou de l'Agglo. Ces derniers ont fait connaitre leur choix de continuer à servir les archives de la Ville de Vienne, entrainant leur réintégration auprès de la commune.

Par conséquent, il convient dès lors de procéder à la suppression des 3 postes rendus vacants à la date du 1er janvier 2024.

Il est proposé la suppression :

- d'un poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe,
- d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe,
- d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

APPROUVE ET MODIFIE comme suit le tableau des effectifs actualisé résultant des changements explicités :

Transformations de postes	
Postes A SUPPRIMER	**Postes A CREER**
1 adjoint administratif	1 attaché
1 technicien principal 1ère classe	1 ingénieur

Suppressions de postes	
Postes A SUPPRIMER	**Postes A CREER**
1 adjoint d'animation principal 1ère classe	-
1 adjoint technique principal 2ème classe	-
1 adjoint administratif principal 1ère classe	-

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 18/12/2023

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services
Virginie PAQUIEN

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1ère Vice-Présidente,

Vienne Condrieu Agglomération (Isère)

Claudine PERROT-BERTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat